ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LOIRE ATLANTIQUE - BUDGET PRINCIPAL EPF DE LO ETVOYÉ LA DIFÉTEUR 16:18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le 18/04/2024

ID: 044-754078475-20240417-20240418_AFLA2-DE

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le 18/04/2024

ID: 044-754078475-20240417-20240418_AFLA2-DE

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

101	Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
Four-function and stockables (equil, sherogine) 10 000,000 0,000	011	Charges à caractère général (5) (6)	30 773 500,00	0,00	0,00
Formitures anteriers in petit injunit 60606 Formitures anteriers in petit injunit 60606 Carburatis 3 000,00	6012	Portage	30 400 000,00	0,00	0,00
5056	6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	10 000,00	0,00	0,00
Carburnels		1 ' ' '		· ·	· I
Autres maleres et fournitures 1000,00			· ·		
15				·	· II
1914 Charges locatives et de copropriété 1958 Maritinanues 28 000 00 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0			· ·	· ·	·
1515 Maniferance	i		· ·		
8161 bill Multifriques 15 000,00 0.00 0.00 818 bill Overs 10 000,00 0.00 0.00 822e bill Intercenting 15 000,00 0.00 0.00 822e bill Divers 5 000,00 0.00 0.00 823c Catalogues et imprimés 2 000,00 0.00 0.00 625e Missions 15 000,00 0.00 0.00 6257 Réceptions 15 000,00 0.00 0.00 6261 Frais defficanchissement 2 000,00 0.00 0.00 6262 Frais defficanchissement 2 000,00 0.00 0.00 627 Services bancaries et assimilés 100,00 0.00 0.00 6283 Autres 15 000,00 0.00 0.00 6283 Autres drofts 15 000,00 0.00 0.00 6355 Autres drofts 138 500,00 0.00 0.00 6311 Taxe sur les salaires 138 500,00 0.00 0.00 6311 Taxe sur les salaires 1 38 500,00 0.00 0.00 6321 Cotastanos		l •	· ·	·	· I
10 10 10 10 10 10 10 10	6161	Multirisques	· .	· ·	· I
8228 H-monariers 150 000,00 0,00 0,00 8238 Charloques et Imprimés 5 000,00 0,00 0,00 8236 Cataloques et Imprimés 2 000,00 0,00 0,00 8257 Réceptions 15 000,00 0,00 0,00 8261 Frais de faffranchisement 2 000,00 0,00 0,00 8262 Frais de faffranchisement 2 000,00 0,00 0,00 827 Services bancaires et assimilés 100,00 0,00 0,00 827 Services bancaires et assimilés 100,00 0,00 0,00 828 Autres 15 000,00 0,00 0,00 828 Autres droits 400,00 0,00 0,00 828 Autres droits 1385,000,00 0,00 0,00 8213 Tax de un les salatins 8 800,00 0,00 0,00 831 Participa de personnel, frais assimilés 1 385,000,00 0,00 0,00 832 Chairs de personnel frais assimilés 1	6168	Autres	1 000,00	0,00	0,00
2228 Divers 5 00.00 0,00 0.00	618	Divers		0,00	0,00
2000.00			· ·	· ·	· I
2627 Publications			· ·	·	· II
Missions		l • ·		· ·	· I
1000,00				· ·	
First of affarmachissement 2 000.00			, ' I	·	
Final de Idélocommunications \$000.00 \$0.		l '	· ·	· ·	·
Services bancaires et assimilés 100.00 0.00			· '	· ·	
5286		Services bancaires et assimilés	· ·	·	· I
Autres droits	6283	Frais de nettoyage des locaux	15 000,00	0,00	0,00
131	6288	Autres	15 000,00	0,00	0,00
State Taxe sur les salaires	6358	Autres droits	400,00	0,00	0,00
Batticipat* employeurs format* continue	012	Charges de personnel, frais assimilés	1 385 000,00	0,00	0,00
Colisations versées au F.N.A.L 1 000,00 0,00			1 ' 1	· ·	·
Basia		l ' ' '	· ·	·	· I
6411 Salaires, appointements, commissions 880 000.00 0,00 0,00 0,00 6451 Cotisations à IU.R.S.S.A.F. 165 000.00 0,00 0,00 0,00 6454 Cotisations aux caisses de retraites 120 000.00 0,00 0,00 0,00 6454 Cotisations aux caisses de retraites 120 000.00 0,00 0,00 0,00 6454 Cotisations aux caisses de retraites 20 000.00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00			· ·	· ·	· I
6451 Cotisations à IU.R.S.S.A.F. 166000.00 0.00 0.00 0.00 6453 Cotisations au caisses de retraites 120 000.00 0.00 0.00 0.00 0.00 6475 Médecine du travail, pharmacie 2000.00 0.00 0.00 0.00 0.00 6475 Médecine du travail, pharmacie 90 000.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0		1 ' ' '	· '	· ·	· I
6453 Cotisations aux caisses de retraites 120 000.00 0.00 0.00 0.00 0.454 Cotisations aux caisses de retraites 120 000.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 0.0	i	I	· ·	·	
6454 Cotisations au Pôle emploi 40 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 6475 Médecine du travail, pharmacie 2000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00			· ·	· ·	
6475 Médecine du travail, pharmacie 2 000,00 0,00 0,00 048 Autres charges de personnel 90 000,00 0,00 0,00 051 Autres charges de gestion courante 60 000,00 0,00 0,00 654 Créances admises en non-valeur 50 000,00 0,00 0,00 6588 Autres chârges de gestion courante 10 000,00 0,00 0,00 TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) 32 218 500,00 0,00 0,00 TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) 32 218 500,00 0,00 0,00 66 Charges financières (b) (8) 1 704 000,00 0,00 0,00 66111 Intérêts réglés à l'échéance 1 150 000,00 0,00 0,00 6612 Intérêts réglés à l'échéance 1 150 000,00 0,00 0,00 66112 Intérêts bancaires, opérat financiement 4 000,00 0,00 0,00 6618 Intérêts hancaires, opérat financiement 4 000,00 0,00 0,00 677 Charges exceptionnelles gestion <td></td> <td></td> <td>1 ' 1</td> <td>· ·</td> <td>· I</td>			1 ' 1	· ·	· I
014 Atténuations de produits (7) 0,00 0,00 0,00 65 Autres charges de gestion courante 60 000,00 0,00 0,00 6541 Créances admises en non-valeur 50 000,00 0,00 0,00 6858 Autres ch, diverses de gestion courante 10 000,00 0,00 0,00 TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) 32 218 500,00 0,00 0,00 G6 Charges financières (b) (8) 1 704 000,00 0,00 0,00 66111 Intérêts réglés à l'échèance 1 150 000,00 0,00 0,00 66112 Intérêts - Rattachement des ICNE 540 000,00 0,00 0,00 6616 Intérêts - Rattachement des ICNE 540 000,00 0,00 0,00 6616 Intérêts - Rattachement des ICNE 540 000,00 0,00 0,00 668 Autre 10 000,00 0,00 0,00 673 Titse sancaires, opéral* financement 4 000,00 0,00 0,00 673 Titres annulés sur exercices antérieurs 1 000,00		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	· '	· ·	· I
65 Autres charges de gestion courante 60 000,00 0,00 0,00 6541 Créances admises en non-valeur 50 000,00 0,00 0,00 6588 Autres ch. diverses de gestion courante 10 000,00 0,00 0,00 TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) 32 218 500,00 0,00 0,00 0,00 66 Charges financières (b) (8) 1 704 000,00 0,00 0,00 66111 Intérêts réglés à l'échéance 1 150 000,00 0,00 0,00 66112 Intérêts - Raltachement des ICNE 540 000,00 0,00 0,00 6616 Intérêts bancaires, opérat° financement 4 000,00 0,00 0,00 6618 Autre 10 000,00 0,00 0,00 67 Charges exceptionnelles (c) 1 317 000,00 0,00 0,00 6718 Autres charges exceptionnelles gestion 1 000,00 0,00 0,00 673 Titres annulés sur exercices antérieurs 1 000,00 0,00 0,00 6742 Subventions exceptionnelles d'équipement	648	Autres charges de personnel	90 000,00	0,00	0,00
6541 Créances admises en non-valeur 50 000,00 0,00 0,00 6588 Autres ch. diverses de gestion courante 10 000,00 0,00 0,00 TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65) 32 218 500,00 0,00 0,00 66 Charges financières (b) (8) 1 704 000,00 0,00 0,00 66111 Intérêts réglés à l'échéance 1 150 000,00 0,00 0,00 6616 Intérêts - Rattachement des ICNE 540 000,00 0,00 0,00 6616 Intérêts sancaires, opérat financement 4 000,00 0,00 0,00 6616 Intérêts bancaires, opérat financement 1 000,00 0,00 0,00 6616 Autres 1 000,00 0,00 0,00 6618 Autres charges exceptionnelles (chemeter 1 000,00 0,00 0,00 672 Charges exceptionnelles (chemeter 1 317 000,00 0,00 0,00 673 Titres anulés sur exercices antérieurs 1 000,00 0,00 0,00 6742 Subventions exceptionnelle	014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
Autres ch. diverses de gestion courante 10 000,00 0,00 0,00 0,00	65	Autres charges de gestion courante	60 000,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	6541	Créances admises en non-valeur		0,00	0,00
Charges financières (b) (8)	6588	Autres ch. diverses de gestion courante	10 000,00	0,00	0,00
66111 Intérêts réglés à l'échéance 1150 000,00 0,00 0,00 0,00 66112 Intérêts - Rattachement des ICNE 540 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 6616 Intérêts bancaires, opérat° financement 4 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	TOTAL =		32 218 500,00	0,00	0,00
66112 Intérêts - Rattachement des ICNE 540 000,00 0,00 0,00 0,00 6616 Intérêts bancaires, opérat° financement 4 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	66	Charges financières (b) (8)	1 704 000,00	0,00	0,00
66112 Intérêts - Rattachement des ICNE 540 000,00 0,00 0,00 0,00 6616 Intérêts bancaires, opérat° financement 4 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	66111	` ' ' ' '	1 150 000,00		
6688 Autre 10 000,00 0,00 0,00 67 Charges exceptionnelles (c) 1 317 000,00 0,00 0,00 6718 Autres charges exceptionnelles gestion 1 000,00 0,00 0,00 673 Titres annulés sur exercices antérieurs 1 000,00 0,00 0,00 6742 Subventions exceptionnelles déquipement 1 300 000,00 0,00 0,00 6743 Subventions exceptionnelles fonctionnt 5 000,00 0,00 0,00 678 Autres charges exceptionnelles 10 000,00 0,00 0,00 68 Dotations aux provisions et dépréciate* (d) (9) 0,00 0,00 0,00 69 Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10) 0,00 0,00 0,00 022 Dépenses imprévues (f) 200 000,00 0,00 0,00 TOTAL DES DEPENSES REELLES 35 439 500,00 0,00 0,00 23 Virement à la section d'investissement 10 831 500,00 5 921 332,11 5 921 332,11 042 Opérat* ordre transfert entre sections (11) (12)		l	540 000,00	· ·	· .
67 Charges exceptionnelles (c) 1 317 000,00 0,00 0,00 6718 Autres charges exceptionnelles gestion 1 000,00 0,00 0,00 673 Titres annulés sur exercices antérieurs 1 000,00 0,00 0,00 6742 Subventions exceptionnelles d'équipement 1 300 000,00 0,00 0,00 6743 Subventions exceptionnelles fonctionnt 5 000,00 0,00 0,00 678 Autres charges exceptionnelles 10 000,00 0,00 0,00 68 Dotations aux provisions et dépréciat* (d) (9) 0,00 0,00 0,00 69 Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10) 0,00 0,00 0,00 022 Dépenses imprévues (f) 200 000,00 0,00 0,00 TOTAL DES DEPENSES REELLES 35 439 500,00 0,00 0,00 023 Virement à la section d'investissement 10 831 500,00 5 921 332,11 5 921 332,11 042 Opérat* ordre transfert entre sections (11) (12) 66 530 000,00 0,00 0,00 6811 Do	6616	Intérêts bancaires, opérat° financement	4 000,00	0,00	0,00
6718 Autres charges exceptionnelles gestion 1 000,00 0,00 0,00 673 Titres annulés sur exercices antérieurs 1 000,00 0,00 0,00 6742 Subventions exceptionnelles d'équipement 1 300 000,00 0,00 0,00 6743 Subventions exceptionnelles fonctionnt 5 000,00 0,00 0,00 678 Autres charges exceptionnelles 10 000,00 0,00 0,00 68 Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9) 0,00 0,00 0,00 69 Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10) 0,00 0,00 0,00 022 Dépenses imprévues (f) 200 000,00 0,00 0,00 TOTAL DES DEPENSES REELLES 35 439 500,00 0,00 0,00 = a + b + c + d + e + f 35 439 500,00 5 921 332,11 5 921 332,11 023 Virement à la section d'investissement 10 831 500,00 5 921 332,11 5 921 332,11 042 Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12) 66 530 000,00 0,00 0,00 6631	6688	Autre	10 000,00	0,00	0,00
673 Titres annulés sur exercices antérieurs 1 000,00 0,00 0,00 6742 Subventions exceptionnelles d'équipement 1 300 000,00 0,00 0,00 6743 Subventions exceptionnelles fonctionnt 5 000,00 0,00 0,00 678 Autres charges exceptionnelles 10 000,00 0,00 0,00 68 Dotations aux provisions et dépréciat* (d) (9) 0,00 0,00 0,00 69 Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10) 0,00 0,00 0,00 022 Dépenses imprévues (f) 200 000,00 0,00 0,00 TOTAL DES DEPENSES REELLES 35 439 500,00 0,00 0,00 = a + b + c + d + e + f 0 0,00 023 Virement à la section d'investissement 10 831 500,00 5 921 332,11 5 921 332,11 042 Opérat* ordre transfert entre sections (11) (12) 66 530 000,00 0,00 0,00 6631 Variation stocks mat. premières 66 500 000,00 0,00 0,00 TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION	67	Charges exceptionnelles (c)	1 317 000,00	0,00	0,00
6742 Subventions exceptionnelles d'équipement 1 300 000,00 0,00 0,00 6743 Subventions exceptionnelles fonctionnt 5 000,00 0,00 0,00 678 Autres charges exceptionnelles 10 000,00 0,00 0,00 68 Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9) 0,00 0,00 0,00 69 Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10) 0,00 0,00 0,00 022 Dépenses imprévues (f) 200 000,00 0,00 0,00 TOTAL DES DEPENSES REELLES 35 439 500,00 0,00 0,00 203 Virement à la section d'investissement 10 831 500,00 5 921 332,11 5 921 332,11 042 Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12) 66 530 000,00 0,00 0,00 6031 Variation stocks mat. premières 66 500 000,00 0,00 0,00 6811 Dot. amort. Immos incorp. et corporelles 30 000,00 5 921 332,11 5 921 332,11 TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION 77 361 500,00 5 921 332,11 5 921 332,11			1		
6743 Subventions exceptionnelles fonctionnt 5 000,00 0,00 0,00 678 Autres charges exceptionnelles 10 000,00 0,00 0,00 68 Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9) 0,00 0,00 0,00 69 Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10) 0,00 0,00 0,00 022 Dépenses imprévues (f) 200 000,00 0,00 0,00 TOTAL DES DEPENSES REELLES 35 439 500,00 0,00 0,00 023 Virement à la section d'investissement 10 831 500,00 5 921 332,11 5 921 332,11 042 Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12) 66 530 000,00 0,00 0,00 6031 Variation stocks mat. premières 66 500 000,00 0,00 0,00 6811 Dot. amort. Immos incorp. et corporelles 30 000,00 5 921 332,11 5 921 332,11 TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION 77 361 500,00 5 921 332,11 5 921 332,11			· ·	·	· ·
678 Autres charges exceptionnelles 10 000,00 0,00 0,00 68 Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9) 0,00 0,00 0,00 69 Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10) 0,00 0,00 0,00 TOTAL DES DEPENSES REELLES 200 000,00 0,00 0,00 23 Virement à la section d'investissement 10 831 500,00 5 921 332,11 5 921 332,11 042 Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12) 66 530 000,00 0,00 0,00 6031 Variation stocks mat. premières 66 500 000,00 0,00 0,00 6811 Dot. amort. Immos incorp. et corporelles 30 000,00 5 921 332,11 5 921 332,11 TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION 77 361 500,00 5 921 332,11 5 921 332,11 D'INVESTISSEMENT 77 361 500,00 5 921 332,11 5 921 332,11			· '	· ·	
Dotations aux provisions et dépréciate (d) (9) 0,00 0,00 0,00 0,00	ī	·	· '		
69 Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10) 0,00 0,00 0,00 0,00 TOTAL DES DEPENSES REELLES 35 439 500,00 0,00 0,00 0,00 = a + b + c + d + e + f 10 831 500,00 5 921 332,11 5 921 332,11 023 Virement à la section d'investissement 10 831 500,00 5 921 332,11 5 921 332,11 042 Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12) 66 530 000,00 0,00 0,00 6031 Variation stocks mat. premières 66 500 000,00 0,00 0,00 6811 Dot. amort. Immos incorp. et corporelles 30 000,00 5 921 332,11 5 921 332,11 TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION 77 361 500,00 5 921 332,11 5 921 332,11		I			i i
022 Dépenses imprévues (f) 200 000,00 0,00 0,00 TOTAL DES DEPENSES REELLES 35 439 500,00 0,00 0,00 0,00 = a + b + c + d + e + f 10 831 500,00 5 921 332,11 5 921 332,11 023 Virement à la section d'investissement 10 831 500,00 5 921 332,11 5 921 332,11 042 Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12) 66 530 000,00 0,00 0,00 6031 Variation stocks mat. premières 66 500 000,00 0,00 0,00 6811 Dot. amort. Immos incorp. et corporelles 30 000,00 5 921 332,11 5 921 332,11 TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION 77 361 500,00 5 921 332,11 5 921 332,11	1		i		i
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f 023	1		i		
= a + b + c + d + e + f 023 Virement à la section d'investissement 10 831 500,00 5 921 332,11 5 921 332,11 042 Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12) 66 530 000,00 0,00 0,00 6031 Variation stocks mat. premières 66 500 000,00 0,00 0,00 6811 Dot. amort. Immos incorp. et corporelles 30 000,00 5 921 332,11 5 921 332,11 TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION 77 361 500,00 5 921 332,11 5 921 332,11 D'INVESTISSEMENT 5 921 332,11 5 921 332,11		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
042 Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12) 66 530 000,00 0,00 0,00 6031 Variation stocks mat. premières 66 500 000,00 0,00 0,00 6811 Dot. amort. Immos incorp. et corporelles 30 000,00 0,00 0,00 TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION 77 361 500,00 5 921 332,11 5 921 332,11 D'INVESTISSEMENT	Т		35 439 500,00	0,00	0,00
6031 Variation stocks mat. premières 66 500 000,00 0,00 0,00 6811 Dot. amort. Immos incorp. et corporelles 30 000,00 0,00 0,00 TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION 77 361 500,00 5 921 332,11 5 921 332,11	023	Virement à la section d'investissement	10 831 500,00	5 921 332,11	5 921 332,11
6031 Variation stocks mat. premières 66 500 000,00 0,00 0,00 6811 Dot. amort. Immos incorp. et corporelles 30 000,00 0,00 0,00 TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION 77 361 500,00 5 921 332,11 5 921 332,11	042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	66 530 000 <u>,</u> 00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION 77 361 500,00 5 921 332,11 5 921 332,11	6031	Variation stocks mat. premières	66 500 000,00	0,00	0,00
D'INVESTISSEMENT	6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	30 000,00	0,00	0,00
043 Opérat° ordre intérieur de la section 1 160 000,00 0,00 0,00	TOTAL DES		77 361 500,00	5 921 332,11	5 921 332,11
	043	Opérat° ordre intérieur de la section	1 160 000,00	0,00	0,00

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LOIRE ATLANTIQUE - BUDGET PRINCIPAL EPF Envoye en préfecture le 18/04/2024 - 2024 Reçu en préfecture le 18/04/2024 Libellé (1) Budget de Publie les 18/04/2024 Chap / l'exercice (2) ID 944-754078475-20240417-20240418_AFLA2-DE art (1) 6012 Portage 1 160 000,00 0,00 TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE 78 521 500,00 5 921 332,11 5 921 332,11 TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 113 961 000,00 5 921 332,11 5 921 332.11 (= Total des opérations réelles et d'ordre)

	<u> </u>
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 921 332,11

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	540 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.
- (8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LOIRE ATLANTIQUE - BUDGET PRINCIPAL EPF ETIVO DE LOIRE ATLANTIQUE - BUDGET PRINCIPAL EPF

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le 18/04/2024

ID: 044-754078475-20240417-20240418_AFLA2-DE

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	1 012 000,00	0,00	0,00
6019	Produits en atténuation de charges	1 002 000,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	10 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 400 000,00	0,00	0,00
701	Ventes produits finis et intermédiaires	4 400 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	16 265 000,00	176 221,00	176 221,00
731	Taxe spéciale d'équipement	15 000 000,00	0,00	0,00
732	Produit prélèvement art. L.302-7 du CCH	1 265 000,00	176 221,00	176 221,00
74	Subventions d'exploitation	120 000,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	120 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	21 797 000,00	176 221,00	176 221,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	30 000,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	15 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	15 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	21 827 000,00	176 221,00	176 221,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	90 974 000,00	0,00	0,00
6031	Variation stocks mat. premières	90 974 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	1 160 000,00	0,00	0,00
796	Transferts charges financières	1 160 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	92 134 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	113 961 000,00	176 221,00	176 221,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	5 745 111,11
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 921 332,11

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

1	, · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le 18/04/2024

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES DE : 044-754078475-202404 17-202404 18_AFLA2-DE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	40 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	30 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	243 000,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	183 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	30 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	30 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	283 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 005 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	6 600 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	4 400 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	200 000,00	0,00	0,00
266	Autres formes de participation	200 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	55 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	10 000,00	0,00	0,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	45 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	11 360 000,00	0,00	0,00
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	11 643 000,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	90 974 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	90 974 000,00	0,00	0,00
312	Portage	90 974 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	27 800 000,00	0,00	0,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	27 800 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	118 774 000,00	0,00	0,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	130 417 000,00	0,00	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	7 134 933,55
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 134 933,55

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ cf. Modalités de vote, I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le 18/04/2024

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES DE 18/04/2024 Publié le 18/04/2024 SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES DE 18/04/2024 Publié le 18/04/2024 SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES DE 18/04/2024 Publié le 18/04/2024

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	19 455 500,00	-5 921 332,11	-5 921 332,11
1641	Emprunts en euros	19 455 500,00	-5 921 332,11	-5 921 332,11
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	19 455 500,00	-5 921 332,11	-5 921 332,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	7 134 933,55	7 134 933,55
1068	Autres réserves	0,00	7 134 933,55	7 134 933,55
165	Dépôts et cautionnements reçus	15 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5 785 000,00	0,00	0,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	5 785 000,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	5 800 000,00	7 134 933,55	7 134 933,55
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	25 255 500,00	1 213 601,44	1 213 601,44
021	Virement de la section d'exploitation	10 831 500,00	5 921 332,11	5 921 332,11
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	66 530 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	26 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	4 000,00	0,00	0,00
312	Portage	66 500 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	77 361 500,00	5 921 332,11	5 921 332,11
041	Opérations patrimoniales (8)	27 800 000,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	27 800 000,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	105 161 500,00	5 921 332,11	5 921 332,11
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	130 417 000,00	7 134 933,55	7 134 933,55

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 134 933,55

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ cf. Modalités de vote, I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LOIRE ATLANTIQUE - BUDGET PRINCIPAL EPF Envoye en préfecture le 18/04/2024 - 2024 Reçu en préfecture le 18/04/2024

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Publié le 18/04/2024

ID : 044-754078475-20240418_AFLA2-DE

Cet état ne contient pas d'information.

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LOIRE ATLANTIQUE - BUDGET PRINCIPAL EPF ETVOXE DE LOIRE ATLANTIQUE - 2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le 18/04/2024

ID: 044-754078475-20240417-20240418 **IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES** D

Nombre de membres en exercice : 29 Nombre de membres présents : 14 Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES: Pour : 22 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 05/04/2024

Présenté par (1) Le PRESIDENT, A Saint Nazaire le 17/04/2024 (1) Le PRESIDENT,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A Saint Nazaire, le 17/04/2024 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ARBRUN Tiphaine	
BESLE Rémi	
BESLIER Laure	
BESSIERE Ugo	
BOBLIN Johann	
BONAMY Delphine	
BOURDIN Jacques	
BOUVAIS Erwan	
BURON Simone	
CADRO Didier	
CHARRIER Jean	
CIRON Catherine	
CORNU Jean-Guy	
COTTA Christophe	
CRAND Jean-Michel	
CUCHOT Fabrice	
DAVID Dominique	
FETIVEAU Yannick	
GAUTIER Marie-Chantal	
GAUTREAU Sylvie	

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LOIRE ATLANTIQUE - BUDGET PRINCIPAL EPF Envoyê lette prétecture 16/18/04/2024 - 2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le 18/04/2024

ID: 044-754078475-20240417-20240418 AFLA2-DE

IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

GENTES Hervé	
GIRARDOT MOITIE Chloé	
GOUEZ Aziliz	
GRELAUD Carole	
HALGAND Marie-Anne	
JACOT Daniel	
JOURDON Philippe	
LE METAYER Julien	
LEGRAND Jean-François	
MARCHAIS Jean-Pierre	
MARCHAND Séverine	
MARTINEAU David	
MEIGNEN Lydia	
MILLANCOURT Sandrine	
MOREL Philippe	
MOUNIER Serge	
PARAGOT Agnès	
POULAIN Jacques	
PRAS Pascal	
QUELLARD Michèle	
QUERO Thomas	
RELANDEAU Françoise	
ROBIN Laurent	
SALAUN André	
SAMAMA Norbert	
SAMZUN David	
THOMINIAUX Leïla	
TRAMIER Claire	
VAN BRACKEL Emmanuel	

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LOIRE ATLANTIQUE - BUDGET PRINCIPAL EPF	Envoye en préfecture le 18/04/2024 - 2024
	Reçu en préfecture le 18/04/2024
IV – ANNEXES	Publié le 18/04/2024
ARRETE ET SIGNATURES	ID: 044-754078475-20240417-20240418 AFLA2-DE

VAN GOETHEM Christiane	
VEYRAND Bruno	

Certifié exécutoire par (1) Le PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/04/2024, et de la publication le 18/04/2024 A Saint Nazaire,le 17/04/2024

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Conseil d'administration.

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

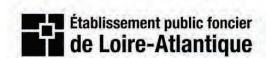
Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le 18/04/2024 ID: 044-754078475-20240417-20240418_AFLA2-DE

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LOIRE ATLANTIQUE - BUDGET PRINCIPAL EPF IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

Date de convocation : 5 avril 2024 Nombre de membres en exercice : 29 Nombre de membres présents : Présenté par le Président du Conseil d'administration Nombre de suffrages exprimés : À Saint Nazaire, le 17 avril 2024 VOTES: 21 Pour: contre: Délibéré par le conseil d'administration réuni en session ordinaire abstentions: 0 À Saint Nazaire, le 17 avril 2024 Les membres du conseil d'administration : Titulaires Suppléants BESLE Rémi POULAIN Jacques **BESLIER** Laure TERRIEN Emmanuel BONAMY Delphine PROCHASSON François BOURDIN Jacques LEGRAND Jean-François CHARRIER Jean BESSIERE Ugo CRAND Jean-Michel COTTA Christophe **CUCHOT Fabrice** CORNU Jean-Guy **DAVID** Dominique CIRON Catherine FETIVEAU Yannick **BOBLIN Johann** ROUVUITE GAUTIER Marie-Chantal BURON Simone GAUTREAU Sylvie GENTES Hervé GIRARDOT MOITIÉ Chloé MEIGNEN Lydia GOUEZ Aziliz BRILLAUD DE LAUJARDIERE François JACOT Daniel **ROBIN Laurent** MARCHAIS Jean-Pierre MILLANCOURT Sandrine MARCHAND Séverine RELANDEAU Françoise MARTINEAU David CADRO Didier

		Envoyé en préfecture le 18/04/2024	
MOREL Philippe	JOURDON Philippe	Reçu en préfecture le 18/04/2024 Publié le 18/04/2024 ID : 044-754078475-20240417-20240418_AFLA2-DE	
PARAGOT Agnès	MOUNIER Serge		
RAS Pascal	GROLIER Patrick	GROLIER Patrick	
QUERO Thomas	GARREAU Jacques	GARREAU Jacques	
SALAUN André	VOUZELLAUD François	VOUZELLAUD François	
SAMAMA Norbert	QUELLARD Michèle	QUELLARD Michèle	
SAMZUN David	HALGAND Marie-Anne	HALGAND Marie-Anne	
THOMINIAUX Leīla	GRELAUD Carole	GRELAUD Carole	
RAMIER Claire	NICOLEAU Rémy .	NICOLEAU Rémy .	
/AN BRACKEL Emmanuel	ARBRUN Thiphaine	ARBRUN Thiphaine	
/AN GOETHEM Christiane	BOUVAIS Erwan	BOUVAIS Erwan	
VEYRAND Bruno	LE METAYER Julien	LE METAYER Julien	
Certifié exécutoire par le Président du conseil d'adret de la publication le 1 8 AVRIL 20124	ministration, compte tenu de la transmission en pi	réfecture le 18 AVRIL 2024 À Saint Nazaire, le 17 avril 2024	



Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le 18/04/2024

ID : 044-754078475-20240418-20240418 AFLA5-DE

DÉLIBÉRATION n° 2024-CA2-28

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LOIRE-ATLANTIQUE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 17 avril 2024

ADHÉSION À L'ASSOCIATION ADULLACT

Date de convocation: 5 avril 2024

Titulaires présents :

Jean CHARRIER représentant le Département de Loire-Atlantique Agnès PARAGOT représentant le Département de Loire-Atlantique

Aziliz GOUEZ représentant Nantes Métropole
André SALAUN représentant Nantes Métropole
David SAMZUN représentant la CARENE
Jean-Michel CRAND représentant la CARENE
Norbert SAMAMA représentant CAP Atlantique
Philippe MOREL représentant la COMPA

Rémi BESLE représentant Redon Agglomération Séverine MARCHAND représentant Pornic Agglo Pays de Retz

Jacques BOURDIN représentant la communauté de communes du Pays de Pontchâteau

Saint-Gildas-des-Bois

Emmanuel VAN BRACKEL représentant Pays de Blain Communauté

Titulaires ayant donné pouvoir :

Chloé GIRARDOT-MOITIE représentant le Département de Loire-Atlantique, ayant donné pouvoir

à David SAMZUN

David MARTINEAU représentant le Département de Loire-Atlantique, ayant donné

pouvoir à Jean CHARRIER

Delphine BONAMY représentant Nantes Métropole, ayant donné pouvoir à Aziliz GOUEZ

Bruno VEYRAND représentant la communauté de communes Erdre et Gesvres, ayant

donné pouvoir à Emmanuel VAN BRACKEL

Fabrice CUCHOT représentant Clisson Sèvre et Maine Agglo, ayant donné pouvoir à

Agnès PARAGOT

Dominique DAVID représentant la communauté de communes de Châteaubriant-

Derval, ayant donné pouvoir à Norbert SAMAMA

Yannick FETIVEAU représentant Grand Lieu Communauté, ayant donné pouvoir à

Séverine MARCHAND

Claire TRAMIER représentant de la communauté de communes Estuaire et Sillon,

ayant donné pouvoir à Jean-Michel CRAND

Suppléants présents :

Jacques GARREAU représentant Nantes Métropole

Simone BURON représentant la communauté de communes de Nozay

Assistaient également à la séance sans droit de vote :

Jean-François BUCCO directeur de l'EPF de Loire-Atlantique

Clément ZINK responsable opérationnel de l'EPF de Loire-Atlantique

Yves LE GRAND directeur administratif et financier de l'EPF de Loire-Atlantique

Yves DEPEYRE payeur départemental

Présents et suppléés : 14

Pouvoirs: 8

Nombre de votants : 22

Pour: 22 Contre: 0 Abstention: 0

Le conseil d'administration,

Le quorum étant constaté,

VU les articles L.324-1 et suivants du Code de l'urbanisme régissant les établissements publics fonciers locaux :

VU les statuts de l'Établissement public foncier de Loire-Atlantique ;

VU le règlement intérieur de l'Établissement public foncier de Loire-Atlantique ;

VU la délibération du conseil d'administration du 19 octobre 2017 portant nomination du directeur de l'Établissement public foncier de Loire-Atlantique ;

VU la délibération du conseil d'administration en date du 19 octobre 2022 portant délégations au directeur de l'Établissement public foncier de Loire-Atlantique ;

VU le rapport relatif à l'adhésion à l'association Adullact;

CONSIDÉRANT le besoin de l'Établissement public foncier de Loire-Atlantique de se doter d'un

système de télétransmission des actes au contrôle de légalité ;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour l'Établissement public foncier de Loire-Atlantique d'adhérer à

l'association Adullact pour bénéficier d'un accès au logiciel de

télétransmission S2LOW;

CONSIDÉRANT la procédure d'adhésion à l'association Adullact nécessitant une délibération

du conseil d'administration.

Après en avoir délibéré,

APPROUVE l'adhésion de l'Établissement public foncier de Loire-Atlantique à l'association

Adullact;

DÉLÈGUE au directeur, la mise au point et la signature d'une convention avec l'État en

vue de la télétransmission des actes ;

AUTORISE le directeur à signer tous les actes et documents consécutifs à la présente

délibération.

Le Président de l'Établissement public foncier de Loire-Atlantique

David SAMZUN

ID: 044-754078475-20240418-20240418_AFLA5-DE



ADHÉSION À L'ASSOCIATION ADULLACT

PRÉSENTATION ET INTÉRÊT D'ADHÉRER À ADULLACT

L'association ADULLACT

L'association des développeurs et utilisateurs de logiciels libres pour les administrations et les collectivités territoriales (ADULLACT) vise à constituer, développer et promouvoir un patrimoine commun de logiciels libres sur fonds publics.

L'adhésion à l'ADULLACT aura pour effet d'avoir accès aux services réservés aux adhérents, et notamment à un espace de téléchargement de logiciels. S²LOW permet en particulier la dématérialisation du contrôle de légalité (ACTES) et le traitement des flux comptables (HELIOS/ PES). La solution garantit la sécurisation des transferts, l'authentification des expéditeurs via certificats électroniques, l'horodatage des documents et l'archivage des flux transmis et reçus

Les besoins de l'EPF de Loire-Atlantique

L'EPF de Loire-Atlantique est soumis au contrôle de légalité des actes administratifs. En conséquence, l'EPF doit disposer d'un moyen de télétransmission des actes au contrôle de légalité.

Actuellement, les actes sont déjà transmis au moyen de S²LOW, développé par l'association Adullact, via la convention de soutien matériel du département de Loire-Atlantique.

Dans le cadre de sa prise d'autonomie, l'EPF de Loire-Atlantique souhaite disposer de son propre compte et accès. L'établissement a fait le choix de conserver la même solution logicielle en raison de son faible coût et de la connaissance par les salariés de ce logiciel.

MODALITÉS PRATIQUES

Une fois l'adhésion approuvée par délibération du conseil d'administration, l'EPF de Loire-Atlantique établira une convention avec la Préfecture en vue de la télétransmission des actes.

À ce jour, la cotisation d'adhésion annuelle est de 250€.